



***POLITIQUE
VESTIMENTAIRE***

Date de dépôt et approbation : 15 Août 2016

TABLE DES MATIÈRES

BUT DE LA POLITIQUE	3
APPLICATION	3
OBJECTIFS	3
LIGNES DIRECTRICES.....	3
APPROBATION	4

BUT DE LA POLITIQUE

La *Politique vestimentaire* a pour but d'établir un cadre de référence en ce qui a trait à l'obligation d'achat et du port de vêtements sportifs.

APPLICATION

Cette Politique vise tous les athlètes et entraîneurs, volet COMPÉTITIF du **Club Vivalo**, sans égard à leur horaire d'entraînement ou au nombre d'heures d'entraînement à l'horaire par semaine.

Les athlètes, volet PARTICIPATIF ne sont pas assujettis à cette Politique. L'achat de vêtements sportifs identifiés au **Club Vivalo** est à la discrétion des parents. Toutefois, chaque athlète du volet PARTICIPATIF doit avoir un maillot uni noir, de la marque de son choix.

OBJECTIFS

Informers les athlètes, les parents et les entraîneurs concernant l'obligation, selon le statut et le niveau de l'athlète, d'achat de vêtements sportifs identifiés au **Club Vivalo**. Aussi, renseigner sur les règles à respecter en compétition quant au port de vêtements sportifs identifiés au **Club Vivalo**.

LIGNES DIRECTRICES

Vêtements obligatoire

Le t-shirt du Club est obligatoire pour les athlètes qui participent à des compétitions (à tous les niveaux : U10/U12/Défi/Intermédiaire).

Exceptionnellement, vu le changement de Logo du Club pour la saison 2016-2017, le coût d'achat du 1^{er} chandail sera assumé par le Club pour cette saison.

La veste du Club est obligatoire pour les athlètes qui participent à des compétitions à partir du niveau U12/Défi/Intermédiaire).

Aux compétitions

En compétition, sur le bord de la piscine, les athlètes doivent porter un haut identifié au Club.

Remise des médailles :

U10

Lors de la remise des médailles en compétition, les athlètes U10 doivent porter le t-shirt du Club, avec son legging long noir de compétition.

U12/DEFI/INTERMÉDIAIRE :

Lors de la remise des médailles en compétition, les athlètes doivent porter la veste du club et son legging long noir de compétition.

ENTRAÎNEURS

Lors des compétitions, les entraîneurs doivent obligatoirement porter le chandail identifié au Club.

Exceptionnellement, vu le changement de Logo du Club pour la saison 2016-2017, le coût d'achat du 1^{er} chandail sera assumé par le Club pour cette saison.

APPROBATION

La présente politique a été approuvée le **15 Août 2016** par le Conseil d'administration du **Club Vivelo**.